



Edition de UNE-TOUTES

Samedi 6 Septembre 2008

UNIVERSITÉS

Des logements étudiants dans les casernes d'Arras et Valenciennes?

Trouver un logement étudiant relève parfois du parcours du combattant! Et si les casernes prochainement désertées, à la faveur de la réforme de la carte militaire, offraient une solution? C'est le sens du protocole ratifié hier à Paris par le ministre de la Défense, Hervé Morin, et la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, visant à transformer en logements étudiants les casernes de quinze villes françaises destinées à la fermeture. Arras et Valenciennes sont concernés.

PAR HUBERT FÉRET ET LAURENT BREYE
desk@lavoixdunord.fr PHOTO DIDIER CRASNAULT

À Arras, la surprise a été totale. En visite mercredi au 601e RCR, Hubert Falco, secrétaire d'État à l'Aménagement du Territoire, venu préciser les mesures de compensation qu'il compte déployer, s'était bien gardé de l'annoncer. Mais le savait-il? En tout cas, Jean-Marie Vanlerenberghe, lui, l'ignorait!

Mixité sociale Et le sénateur-maire s'en tenait hier soir à une réaction consensuelle et polie, fixant pour autant d'ores et déjà les limites du dispositif: « La proposition est intéressante car elle ouvre la perspective de financement public pour le logement étudiant à Arras. La communauté urbaine et la ville d'Arras ont programmé dans le PLH la construction de logements étudiants pour la période 2009- 2014. Les sites militaires offrent une opportunité certaine mais, pour

respecter la mixité sociale, il n'est pas question d'en faire une zone exclusivement réservée aux étudiants. Ce sont d'ailleurs les conclusions du comité de site qui s'est réuni sous la présidence de M. Falco, mercredi, à Arras». Fermez le ban.

Suppressions d'emplois Rappelons que le départ d'Arras du 601e régiment de circulation routière, programmé pour juin 2009, représente la suppression de 735 emplois (700 militaires et 35 civils), avec d'implacables répercussions sur l'économie locale et le logement (plus de deux cents maisons supplémentaires sur le marché de l'immobilier du jour au lendemain!). Mercredi, Hubert Falco avait annoncé que l'État serait enclin à céder à la ville les emprises militaires (72 hectares au total, entre la citadelle et la caserne Schramm) pour l'euro symbolique, alors que la valeur domaniale est estimée à 22 ME (l'État comptant tout de même se payer sur l'éventuelle revente de ce foncier par la ville à un ou plusieurs investisseurs privés!). Et qu'un contrat de redynamisation de 6 ME envisagerait la création d'une zone franche, des crédits d'impôts en soutien à l'économie ou encore le maintien des dotations de l'État pendant au moins cinq ans.

Une vision pas si farfelue À Valenciennes, où le bureau du service national (BSN), transféré à

Lille, devra quitter la caserne Vincent d'ici à 2012, l'accord signé entre Valérie Pécresse et Hervé Morin concrétise, bizarrement, le vieux rêve d'un autre ministre du gouvernement... Celui de l'Environnement, Jean-Louis Borloo. Qui, tiens donc, à l'époque où il était maire de la ville, avait plus que rêvé tout haut une folle envie de voir des étudiants investir les murs du vieux casernement de la rue de Lille. Le projet était resté à l'état de voeu pieu, mais le protocole paraphé hier matin tendrait à prouver que l'idée n'était pas si mauvaise, et la vision pas si farfelue. Idéalement placés en plein centre-ville, à deux pas d'une station de tramway, les lieux possèdent de multiples atouts capables d'assouvir tout un aspect social d'une vie étudiante. Et de regarnir un parc de logements qui, s'il n'a rien de famélique, a atteint aujourd'hui le maximum de ses capacités. Un besoin rendu d'autant plus criant qu'un projet d'une nouvelle résidence universitaire conventionnée, dont la livraison devait intervenir en janvier 2009, n'a toujours pas vu ses travaux débuter! Quand à investir des bâtiments militaires, le CROUS local s'y est déjà essayé, avec succès de l'avis de tous, puisqu'un resto U a vu le jour dans une ancienne caserne, la caserne Ronzier.